

VOS INTERLOCUTEURS

SANDRA FONTAINE

Conseillère en développement
07 88 22 85 99
sandra.fontaine@fft.fr

SÉBASTIEN THORRÉ

Référent partenaires
06 38 94 97 37
sebthor61@yahoo.fr

NOTRE ADRESSE

Maison des Sports
61 bis avenue de Basingstoke
61000 Alençon

NOUS CONTACTER

02 33 80 27 46
comite.orne@fft.fr

<http://www.comite.fft.fr/orne/>



TEN
NIS

COMITÉ
ORNE

COMITÉ ORNE TENNIS

LE TENNIS PARTOUT ET
POUR TOUS

OFFRE DE
PARTENARIAT



PRÉSENTATION

Notre but est de favoriser la pratique du tennis, du para tennis, du Beach tennis et du Padel par tous les moyens en notre possession et de l'organiser dans la limite de notre territoire, sous le contrôle de la Ligue de Normandie de Tennis.

Notre association est administrée par un Comité de direction comprenant 15 membres, dont le Président est Monsieur Gilles POUSSIN.

Les clubs de tennis normands sont au nombre de 37 pour un total d'environ 3000 licenciés.

Deux permanents : une secrétaire, aide comptable et conseillère en développement et un Conseiller Sportif Territorial.



Une grande mission : la santé

Sujet de santé publique, le Sport Santé est une priorité du ministère des sports et de la Fédération Française de Tennis.

Les bienfaits du sport sur la santé sont maintenant reconnus et figurent dans la nouvelle loi santé. Il est reconnu comme un outil thérapeutique dans le traitement de ces maladies chroniques et à ce titre il peut être prescrit par les médecins.

Le tennis possédant beaucoup d'atouts, la Fédération Française de Tennis (FFT) en fait une priorité et souhaite ainsi jouer un rôle majeur dans le développement du Sport Santé Bien Être.

NOS MISSIONS

Organisation des compétitions départementales individuelles et par équipes.

Développement du Beach Tennis, du Padel, du Tennis Féminin, du Sport Santé, ...

Engagement Développement Durable

Entraînement et détection des meilleurs espoirs.

Formation des arbitres, des dirigeants et des enseignants professionnels.

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?

- Associer votre entreprise aux valeurs et aux actions du Comité
- Partager des moments de sport et de convivialité
- Promouvoir votre enseigne auprès des clubs et des licenciés

En choisissant de soutenir le comité, vous devenez un partenaire précieux et essentiel de la vie tennistique départementale.

LES CLÉS DU PARTENARIAT

Véhiculer votre image en externe à travers nos supports de communication (site Internet, réseaux sociaux, plaquettes championnats) et nos événements sportifs.

Rejoignez notre club des partenaires (invitation aux tournois, organisation de soirées conviviales, ...)

Une forme de partenariat : le mécénat

A travers cet acte de générosité et d'engagement, vous pouvez bénéficier depuis la loi du 1^{er} août 2003 d'avantages fiscaux particulièrement incitatifs pour réduire vos impôts.

En effet, les opérations de mécénat d'entreprise ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% du montant des sommes versées.

